



Compte-rendu de l'AGO

Du 26 avril 2025

Ordre du jour

1. Présentation du rapport moral par le président.
2. Présentation des rapports d'activité par les administrateurs
3. Présentation du rapport financier par le trésorier.
4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau.
5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :
Administrateurs rééligibles :
6. Discussion et vote divers :
7. Paroles aux adhérents.

Remerciements du Président aux adhérents présents, aux salariés et aux bénévoles qui ont travaillé pour la réussite de cette Assemblée Générale.

En application des statuts, pour délibérer, le nombre d'associations présentes ou représentées doit atteindre le quart du nombre d'associations à jour.

29 associations sont à jour de leur cotisation, 18 sont présentes ou représentées, le quorum qui est de 7 est donc atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Les associations présentes ou représentées totalisent 583 voix sur un potentiel de 742 voix (chaque association a un nombre de voix proportionnel au nombre d'adhérents), la majorité de 50% est de 372, pour être validés les votes doivent atteindre 373 voix.

1. Présentation du rapport moral.

Nous avons adopté une allure de croisière, nous avons réduit nos dépenses au strict minimum pour les mettre en relation avec nos recettes dont la plus grande partie provient des cotisations et des dons de nos adhérents et nous remercions la commune de Trouville de son soutien.

Nous déplorons l'affaiblissement des mesures de protection de l'environnement que l'on constate au plus haut niveau sous la pression des lobbies, et la poursuite d'aménagements couteux et souvent inutiles tels que les champs d'éoliennes qu'ils soient marins ou terrestres, les méthaniseurs et autres. En son temps nous avions dénoncé l'impact de l'utilisation d'anodes sacrificielles en mer, quelques années après, les études scientifiques menées nous donnent raison. Nous regrettons que la sobriété ne soit pas envisagée avant tout projets d'aménagements. Nos élus et responsables restent en retrait sur les mesures qu'il faudrait prendre rapidement pour tenir compte de la modification du climat.

Nous nous efforçons de participer aux commissions administratives de l'Etat et des collectivités locales et des groupes de travail qui sont toujours aussi nombreux, sur le territoire de l'ex Basse-Normandie avec des réunions régionales à Rouen et au Havre et Evreux.

Nos adhérents nous sollicitent de plus en plus sur les problèmes juridiques, urbanisme, aménagement divers (éoliennes, méthanisation, photovoltaïsme...) pollutions etc...

Nous avons bénéficié de la présence de jeunes étudiants en droit en service civique au GRAPE assistés des bénévoles de notre commission juridique pour l'élaboration de fiches pratiques que l'on peut trouver sur notre site internet.

Avec nos bénévoles nous avons entrepris des actions de communication sur les bio déchets, pour cela, nous avons élaboré des flyers et des panneaux pour sensibiliser sur cette thématique. Nous avons sollicité la contribution financière des collectivités locales avec peu de retour sinon l'aide de la DREAL et de COOP BIO que je remercie ici.

Je vous propose de continuer en donnant la priorité à la représentation, l'activité juridique sans profiter de l'opportunité de participer à des actions sur le terrain.

2. Présentation des rapports d'activité par les administrateurs.

1. CESER par Véronique Leroux
de nombreuses réunions entre Caen et Rouen, participation difficile avec les autres organismes environnementaux...
2. CDPENAF 14 et CDNPS 14 par Véronique Leroux et Michel Horn
Méthanisation souvent proposé sans opposition
Photovoltaïque sur toiture hangar agricole, pas d'opposition sauf...
3. Voie Verte dans le Perche Ornais
On bitume et on coupe les arbres qui gênent la vue des utilisateurs. Une action en

justice avec nos associations membres.

4. Les Biodéchets par Brahim Boufrou
voir synthèse du travail réalisé depuis décembre 2023 en annexe
5. Les PLU et PLUI par Alain Picard
en particulier dans le département de la Manche, prise en compte dans les dossiers sur le bocage
6. Divers
Les "courants vagabonds" dans les élevages à proximité de sources électriques directes ou indirectes

3. Présentation du rapport financier par le trésorier.

Finances du GRAPE :

En tant que trésorier, comme chaque année, j'ai eu la charge de la comptabilité de l'association, travail grandement facilité par le suivi des écritures de banque réalisé mensuellement par le président. Au vu de la réduction du nombre des écritures comptables, et de notre connaissance des dossiers, nous n'avons plus recours au commissaire aux comptes dans la réalisation du Bilan annuel. L'année se termine avec un résultat positif de 760,47 € et un solde bancaire créditeur de 351,78€ tenant compte des sommes encaissées ou à recevoir. A cette somme s'ajoutent 13.342,14€ placés sur livret et 165,63€ en caisse.

Faits significatifs de l'année :

Rentrées : 18.755€

Les subventions s'élèvent à 9.627€, provenant de la DREAL pour 1.800€, du Fonds pour le développement de la vie associative, (FDVA) pour 2.000€, de la ville de Trouville pour 3.000€. Cette dernière subvention baissant régulièrement, il devient impératif de trouver d'autres sources, ce à quoi s'emploient notre Président et notre vice-Président depuis la fin 2023. La Jeunesse et les Sports ont cessé de nous subventionner car nous avions du mal à réaliser les objectifs qui nous étaient assignés, et nous connaissons les mêmes difficultés pour la DREAL.

Enfin nous bénéficions d'une subvention de 2.827€ destinée à compenser les charges induites par les Services Civiques.

Les dons s'élèvent à 5.935 € en forte augmentation par rapport à ceux de 2023 qui s'élevaient à 3.425 €. Ces dons proviennent des administrateurs et de l'Association Trouvillaise du Prix de Labrusse pour 2.500€ ; les cotisations s'élèvent à 2.851€ en progression de 16% par rapport à 2023.

Charges : 17.995€

Les indemnités des Services Civiques à hauteur de 2.649€ sont compensées par la subvention mentionnée précédemment.

Nous avons réglé 4.818€ au titre des loyers concernant le photocopieur Rex Rotary, et provisionné 4.102€ correspondant au solde loyers restant à percevoir. Cette provision a, bien sûr, pesé sur notre résultat.

La réduction drastique de notre budget de fonctionnement, réduction symbolisée par l'emménagement dans des bureaux moins onéreux, nous a permis de pouvoir solder par anticipation la lourde dette due à la BNP à travers Rex Rotary.

Nous abordons l'exercice 2025 avec une situation financière de nouveau positive.

4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour	Contre	Abstention
Rapport moral et d'activité	583	583	583		
Rapport financier	583	583	583		
Report à nouveau	583	583	583		

5. Elections des administrateurs rééligibles :

Administrateurs et administratrices rééligibles :

Résultats du vote :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour	Contre	Abstention
Brahim BOUFROU	583	583	583		
Michel CHENOT	583	583	583		
Henri LUQUET	583	583	583		
Christian MICHEL	583	583	583		
Hubert TIREL	583	583	583		

6. Echange des adhérents.

Tour de table

La séance est levée à 13h00

Le Président
Michel Horn

le Trésorier
Henri Luquet

